

Saint-Martin, le vendredi 17 novembre 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### PERMANENCES DU CAUE : ACCES GRATUIT A L'ARCHITECTE CONSEIL

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de L'Environnement (CAUE) de la Guadeloupe sera présent à Saint-Martin afin de conseiller les administrés sur la réalisation de projets de construction.

Pour rappel, le rôle de l'architecte conseil du CAUE est de fournir des informations aux personnes qui désirent construire. Il peut donc apporter son analyse et ses conseils durant les différentes phases de conception du projet, afin que celui-ci réponde aux règles de procédure et de fonds applicables à Saint-Martin.

De plus, l'architecte conseil peut aussi expliquer aux administrés, plus précisément le rôle de chaque profession du bâtiment et indiquer le professionnel le plus pertinent en fonction du projet (entreprise, maître d'œuvre, architecte, etc.), sans pour autant conseiller une entreprise plutôt qu'une autre.

Les administrés peuvent prendre rendez-vous dès maintenant, auprès de la Direction Aménagement du Territoire et Urbanisme : [datu@com-saint-martin.fr](mailto:datu@com-saint-martin.fr)

La prochaine permanence du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de L'Environnement (CAUE) se tiendra :

- **Le Vendredi 24 novembre 2023,**
- **De 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.**
- **A la Cité administrative de la Collectivité, 6 rue Jean Jacques FAYEL à Concordia.**